

CHAINGY

écologie

Focus sur...
**Dioline
MOULRON**

Dossier
L'éco-citoyenneté

NUMÉRO
113
DÉC 2022
MAGAZIN DE CHAINGY

chaingy.fr


CHAINGY
NOTRE VILLE

ÉDITO



Commémoration
du 11 novembre

Noël annonce toujours le prochain changement d'année avec l'espérance qu'elle sera meilleure. C'est ce que nous souhaitons chaque année à nos proches, à nos amis et à notre entourage. Nous encourageons ainsi par nos vœux les malades, les pauvres, les sans-abris, tous ceux qui souffrent.

Ce sera cependant une année difficile pour notre commune.

En effet, comme chacun d'entre nous, Chaingy subira une augmentation importante du coût de la vie et des services. Aussi, nous devons diminuer les frais de fonctionnement qui ne sont pas strictement indispensables et continuer de réduire les dépenses énergétiques comme chacun le fera chez lui. Cependant, nous resterons attentifs à la charge qui pèse sur vous tant au niveau des services qu'au niveau de la fiscalité.

Ceci doit permettre de maintenir notre capacité à poursuivre les investissements indispensables qui, contrairement aux entreprises, n'ont pas pour but d'augmenter le chiffre d'affaires et le bénéfice, mais d'offrir à chacun une qualité de services qui rend notre commune si vivante et attractive.

La vie est semblable au flux et reflux des vagues. C'est pourquoi en cette période où on ne peut qu'espérer le meilleur pour tous les Cambiens, il est difficile de faire des prévisions devant tant d'incertitudes.

Cependant, comme l'auraient écrit successivement Ulysse, Charles le Téméraire ou Guillaume d'Orange, « il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ». C'est avec cette maxime que votre Conseil municipal s'attache à gérer notre belle commune.

Que la vague 2022 reflue en effaçant le bruit des armes et nous libère des épidémies. Qu'elle revienne riche de tout ce que pourra apporter 2023.

Avec les services municipaux et vos conseillers, je vous souhaite une nouvelle année sereine.

*Jean Pierre
Durand*
Maire de Chaingy



Sommaire

03
Vivre ensemble

07
Travaux

08
Jeunesse

10
Dossier

13
Économie

14
Du côté des assos

16
Conseil
des jeunes



Responsable du bulletin municipal : Jean Pierre DURAND • **Commission information :** Clarisse CARL, Benjamin BESSONE, Hervé BRACQUEMOND, Jeanne DEFLOND, Pascaline DEVIGE, Michel FAUGOUIN, Christine FRAMBOISIER, Chantal PUÉ • **Rédaction, documentation et diffusion :** Mairie de Chaingy - Revue officielle d'informations municipales diffusée gratuitement - Reproduction et vente interdites • **Dépôt légal :** décembre 2022 • **Conception et réalisation :** Force Motrice • **Crédits photos :** Mairie de Chaingy, Christian FER, Adobe Stock.

*La mairie de Chaingy a choisi
d'imprimer ce document sur du papier PEFC.
Imprimé dans le Loiret*

CHAINGY

Vivre ensemble



8 MAI
Exposition
la Vie Quotidienne
sous l'occupation



12 JUIL
Sortie Kayak
Club ados



15 OCT
Opération
commune
propre en bords
de Loire



21 MAI
Concert
Brass band



03 SEPT
Dénomination
de l'école
élémentaire



16 OCT
Marché
d'automne



22 MAI
Dimanche
au jardin



03 SEPT
Forum des
Associations



07 NOV
Quatuor cors
des Alpes festival
des orgues



21 JUIN
Fête de
la musique



01 OCT
Octobre
rose



11 NOV
Cérémonie du
11 novembre



25 SEPT
Rassemblement
des voitures
anciennes



19 NOV
Une naissance
un arbre

Agenda

DÉCEMBRE

- 27 -

15H-19H

Collecte de Sang

📍 Salle des fêtes

JANVIER

- 14 & 15 -

Exposition de photographies

📍 CAC

- 15 -

à partir de 14H

Loto

par l'association des Donneurs de sang

📍 Salle des fêtes

- 22 -

9H-19H

Bourse aux collections

Par le CPNC

📍 Salle des fêtes

- 29 -

8H30-18H30

compétitions

par l'ASTTC

📍 Polyèdre

FÉVRIER

- 04 -

À PARTIR DE 14H

Tournoi homologué

par Chaingy Scrabble

📍 CAC

15H & 16H30

Spectacle des enfants

📍 Salle des fêtes

- 17 -

9H - 18H30

Vente publicitaire

du Club 3

📍 Salle des fêtes

Agenda

FÉVRIER

- 28 -

15H - 19H

Collecte de sang

📍 CAC

MARS

- 05 -

14H15 - 20H

Bal

par le Country Club

📍 Salle des fêtes

- 11 -

9H - 18H

- 12 -

8H - 20H

Fête du timbre

Par le CPNC

📍 Salle des fêtes

- 17 -

Début d'après-midi

Belote pour tous

par le Club 3

📍 Salle des fêtes

- 18 -

Boum

par l'APE

📍 Salle des fêtes

- 19 -

8H30 - 13H

Marché de Printemps

📍 Place du Bourg et CAC

- 27 & 31 -

Semaine "bien dans son âge"

📍 CAC

AVRIL

- 01 -

13H30 - 18H

Compétitions

par l'ASTTC

📍 Polyèdre

- 02 -

8H - 18H

Vide grenier de printemps

par Chaingy animation

📍 Esplanade Daniel Chartier



Courrier au Père Noël

La boîte aux lettres du Père Noël se trouve comme chaque année devant la poste. N'oublie pas d'indiquer au dos de ta lettre ton nom et ton adresse, pour la livraison des cadeaux et afin que le Père Noël puisse te répondre !
Joyeux Noël !

Une nouvelle chirurgienne-dentiste



ARRIVÉE

Le cabinet dentaire construit récemment par la commune accueille le docteur Charlène Jugé et son assistante Virginie depuis début octobre. Bienvenue à elles !

3, esplanade Daniel Chartier
☎ 06 60 52 83 51

cabinetdentairechaingy@gmail.com

État civil

NAISSANCE

Jules HALLOUIN
MARCHAIS
25/05/2022

Tayrhou BOULE
DEBAPEAUX
07/06/2022

Luis BONVENTRE
11/06/2022

Mia CANAS
GONÇALVES FARIA
15/06/2022

Kaylie MEGARUS
20/06/2022

Maïna GILLET DELPECH
06/07/2022

Naël YAHOSYNY
07/07/2022

Louise CARVALHO
10/07/2022

Sarah OTSMANE
13/07/2022

Raphaël BAUNIER
24/07/2022

Cassandra LAVIEVILLE
TISSIER
25/07/2022

Gabriel et Ulysse VASSARD
28/07/2022

Inès DESBROSSES
31/07/2022

Yelana DOMBRET
03/08/2022

Esraa EL-AOUADY
04/08/2022

Louane VEILLARD
08/08/2022

Charlie VELIA
09/08/2022

Côme LIARD
10/08/2022

Maël MOREL VOISIN
13/08/2022

Maxence PELLETIER
13/08/2022

Alix MOREAU
07/09/2022

Emy TROADEC
07/09/2022

Lenny ASSOULINE
27/09/2022

Éden BATISTA
29/09/2022

Antoine FONTAINE
10/10/2022

Andréane CELOT
24/10/2022

MARIAGE

Angélique LE GOFF
et Jordan SIMON
25/06/2022

Christine BARUCQ
et Pierre JEUNOT
02/07/2022

Lucie PÉRINI
et Emilien SEGARD
30/07/2022

Des nouvelles de vos ruches à livres !

Les boîtes à livres existent depuis juin 2019 dans votre commune ! Fondée sur le principe de l'échange, du bien commun et de l'auto-gestion, une ruche à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement.

Nous souhaitons remercier chaleureusement les citoyens qui font le tri dans les ouvrages proposés, qui alimentent ou encore enlèvent les lectures inappropriées.

Vos ruches sont pleines de vie, elles se renouvellent régulièrement ! N'hésitez pas à participer à leur développement !



OÙ SONT-ELLES ?

Mairie, Place du Clos de l'Echelle,
Rue de la Cerisaie, Bol d'Aire,
Place de Prenay

Changement de jour de collecte des déchets



NOUVEAU à partir de 2023, les jours de collecte des déchets recyclables (bac jaune) vont changer !

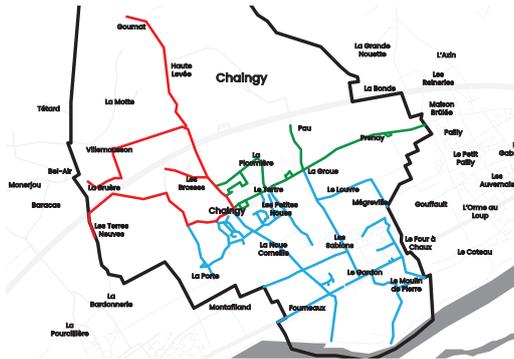
Ce ne sera plus le jeudi matin, et la commune de Chaingy sera divisée en 3 zones :

- Les zones bleue et rouge collectées le mardi matin
- La zone verte collectée le mercredi matin

Vous trouverez avec ce numéro la dite carte ainsi que le calendrier des jours de collecte.

Par contre ce sera toujours 1 semaine / 2, les semaines impaires.

En ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères (bac noir), pas de changement : tous les vendredis matin pour toute la com-



ATTENTION AUX CHANGEMENTS, si vous habitez dans ces zones : la venelle de l'ancienne poste, la rue du Gouet, passage de Rolainville et chemin de la Bouverie. Les ordures ménagères sont décalées au vendredi matin et le ramassage de la poubelle jaune au mercredi matin en semaine impaire.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à la collecte des déchets ainsi que le rapport annuel 2021 sur le site internet de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire !

UNE QUESTION ? TÉL. : 02 38 45 59 35
collecte.dechets@ccterresduvaldeloire.fr



www.ccterresduvaldeloire.fr

Bac à déchets sur le domaine public : " La règle à CHAINGY "

En application de l'arrêté municipal 2018/08 relatif à la salubrité publique, il est rappelé que :

- Les poubelles et conteneurs mis à disposition des usagers pour la collecte des ordures ménagères ne peuvent être déposés sur le domaine public que la veille au soir du jour de la collecte à partir de 18 heures. Les poubelles devront être impérativement retirées de la voie publique une fois vidées.
- Lors du dépôt sur la voie publique, les conteneurs ne devront pas gêner la circulation des piétons et des véhicules. Ils ne doivent en aucun cas gêner l'accès aux propriétés privées, et sont également interdits à proximité immédiate d'une bouche à incendie.

- Il est interdit de laisser en permanence les poubelles sur le domaine public, en particulier sur les trottoirs. (ajouter image du Sticker)
- Si vous laissez un conteneur ou un bac en permanence dans la rue, vous risquez une amende de 68 €, payable dans les 45 jours suivant le constat.
- Une campagne de prévention sera effectuée avant la fin janvier 2023, tous les bacs à déchets non rentrés dans les délais, se verront apposer un autocollant rappelant les règles de cet arrêté.
- Après cette campagne, les infractions seront verbalisées par la Police Municipale. En cas de présence prolongée, les poubelles pourront être retirées par les services municipaux et restituées au Service de collecte des déchets.



Mise en sécurité des monuments funéraires qui tombent en ruine :



Le Service Etat-civil et la Police Municipale ont lancé récemment la procédure de mise en sécurité de certains monuments funéraires qui tombent en ruine (courriers aux ayants-droits, avis en Mairie et au cimetière). En l'absence de réaction, la Mairie fera procéder aux travaux de mise en sécurité des monuments concernés, pour la sécurité de tous.

La Ville de Chaingy va procéder à la reprise de concessions funéraires en état d'abandon et celles non reconduites, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

En effet, après un état des lieux récemment effectué dans le cimetière de Chaingy, il a été constaté que plusieurs concessions, très anciennes, n'étant plus entretenues par les familles, présentaient de sévères dégradations et pouvaient potentiellement être dangereuses. D'autres se retrouvent dépourvues de titre de concession, n'ayant pas été renouvelées dans le délai réglementaire de 2 ans; et la commune n'ayant pas connaissance des héritiers, n'a pas pu les contacter directement.

Aussi, pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L. 2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales

Sur chaque concession concernée par la procédure de reprise sera apposée une plaquette informative ainsi qu'un avis de constatation. Conformément à la réglementation, les ayants droits connus sont contactés par courrier.

Cependant, pour une parfaite information, les Cambiens sont invités à consulter la liste des concessions visées par cette procédure tenue aux entrées du cimetière et dans les panneaux d'affichages de la mairie.

Vivre ensemble

Le froid est de retour, gardons le contact !

Avec le retour de l'hiver, le froid est là !

Ce climat peut nous mettre en difficulté. Pour rompre tout isolement, une fiche destinée aux personnes âgées de 65 ans et plus ou ayant une fragilité ou un handicap, est disponible en Mairie et sur le site de la commune. Vous y trouverez des conseils de prévention et des numéros utiles à afficher.

Les personnes seront contactées lors de situations climatiques exceptionnelles.



Ça bouge dans les services municipaux !

Bienvenue à ceux qui nous rejoignent et belle route à ceux qui partent vers de nouvelles aventures !

ARRIVÉE



Sandra BERGER
(Service technique)



Gwendoline BERNARDEAU
(ATSEM)



**Solène GILIS
et Sanae MOUALLAF**
(restaurant scolaire)



Anaïs BOYER
(Service Communication)



Sabah JAMAI
(Animation)



Jeanne AUDONNET
(Animation)



Emilie JOURDAIN
(Structure multi-accueil)



Angèle LELANDAIS
(Structure multi-accueil)



Une promenade sans distribution de cadeaux en cette période de Noël

Au-delà des nuisances, visuelle et olfactives, les déjections de vos chers et tendres compagnons à 4 pattes laissées sur la voie publique peuvent entraîner des chutes, ainsi qu'occasionner une gêne à nos jeunes enfants lorsqu'ils jouent, notamment dans les aires de jeux. Nous comptons sur vous pour que Chaingy reste une ville où il fait bon vivre et pour cela **n'hésitez pas à utiliser les sacs** mis à disposition pour ramasser leurs petits cadeaux. Car vous pourriez être verbalisé en vertu de l'arrêté municipal en date de 09/2009.

Protégeons ensemble les oiseaux Le saviez vous ?

L'entretien du pelage de votre animal peut être nocif pour les oiseaux. En effet, les boules de poils laissées à l'extérieur sont généralement porteuses de traitements anti-parasitaires qui peuvent empoisonner les oisillons qui vivent dans des nids fabriqués avec ce que leurs parents trouvent, dont les boules de poils canins... Alors, faites comme avec leurs déjections ramassez les.

RECRUTEMENT



Les entreprises du territoire de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire recrutent !

Vous recherchez un emploi près de chez vous ! Vous souhaitez donner une nouvelle impulsion à votre carrière professionnelle !

Consultez la bourse de l'emploi local de la CCTVL qui diffuse chaque mois sur son site internet et sur ses réseaux sociaux les offres d'emploi des entreprises du territoire qui recrutent.



[www.ccterresduvaldeloire.fr/
economie/emploi/Bourse de
l'emploi](http://www.ccterresduvaldeloire.fr/economie/emploi/Bourse_de_l'emploi)

f et t : @CCTVL4541

Communauté de Communes
des Terres du Val de Loire

Chefs d'entreprises du territoire, vous recrutez, vous recherchez des compétences ?

Envoyez vos offres d'emploi au service développement économique de la CCTVL qui publie chaque mois les offres d'emploi des entreprises du territoire sur son site internet et ses réseaux sociaux.



Contactez le développement
économique par mail :
[c.cornier-montreuil@
ccterresduvaldeloire.fr](mailto:c.cornier-montreuil@ccterresduvaldeloire.fr)

POINT TRAVAUX



Salle de réunion formation du Centre de Secours



Centre de secours

Extension du centre de secours . Fin des travaux.



Pont du Rollin

Un petit rafraîchissement durant l'été sur le pont du Rollin. Nettoyage, peinture des barrières et dénomination.

Des cours d'écoles remodelées !



Les enfants fréquentant les écoles de Chaingy ont pu découvrir en cette rentrée 2022 des cours d'écoles agrandies et reverdies !

C'est pour l'école élémentaire un ajout de plus de 1 500 m² et pour la maternelle environ 1 000 m². Un espace agrandi mais aussi réfléchi au regard des évolutions climatiques : offrir une surface plus fraîche grâce à la végétation et aux

cheminements a dû être revu aussi, l'ancien faisant partie intégrante des nouvelles extensions de cours. En enrobé pour faciliter les déplacements en 4 roues des bébés et éclairé par des candélabres solaires à détection.

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, les services techniques de la commune ont semé l'herbe qui pourra être foulée au printemps et les arbres sont commandés et prêts à être plantés lors de l'opération 1 naissance 1 arbre 2022.

Les petits Cambiens pourront apprécier ces tous nouveaux espaces à partir du printemps prochain et l'équipe municipale se donne une bonne année pour effectuer les ajustements rendus nécessaires par leur utilisation.



Changement d'éclairage

Remplacement des ampoules sodium par du led sur les secteurs 11 novembre, rue du château d'eau, parking des écoles, et implantation d'un éclairage solaire sur le cheminement piéton des écoles.



3/11 ANS : inscriptions au centre de loisirs pour les vacances d'hiver et de printemps

Les inscriptions se font à la semaine dans la limite des places disponibles et sont à effectuer directement sur le « Portail Familles » avant les dates limites d'inscriptions mentionnées ci-dessous : alsh.chaingy@orange.fr ou au ☎ 02 19 13 04 27

Durée du séjour	Inscription sur le "Portail Familles"	Date limite d'inscription sur le "Portail Familles"
NOËL		
19 décembre au 2 janvier	FERMÉ	
HIVER		
13 au 17 février (semaine 1)	5 jours	lundi 9 janvier
20 au 24 février (semaine 2)	5 jours	
PRINTEMPS		
17 au 21 avril (semaine 1)	5 jours	lundi 13 mars
24 au 28 avril (semaine 2)	5 jours	

Exceptionnellement, pour les familles n'ayant pas la possibilité d'accéder à leur « Espace Famille » via internet, vous pouvez contacter directement le service Enfance-Jeunesse de la Mairie au ☎ 02 38 46 67 16 avant les dates limites d'inscriptions.

Les inscriptions hors délais pourront être prises en compte en fonction des places encore disponibles et seront majorées de 10 € par enfant, pour la semaine.

Toute annulation d'inscription, à la semaine (ou à la période : comme indiqué ci-dessus), sera possible au plus tard 1 semaine après la date limite d'inscription pour les petites vacances et 2 semaines pour les vacances d'été. Faute de quoi la présence de l'enfant sera facturée.



ATTENTION

Toutes les demandes d'inscription ou d'annulation effectuées sur le Portail Familles sont systématiquement confirmées par mail une fois validées par nos services. Si vous ne recevez pas de mail de confirmation concernant vos demandes, c'est que celles-ci restent dans votre « panier » et ne nous parviennent pas pour validation (attention à bien valider les demandes « ajoutées au panier » lors de la 4^e étape « Résumé »).

Ne passez pas à côtés des inscriptions 2023/2024 de la crèche

Vous pouvez récupérer un dossier du 27 au 31 mars 2023, celui-ci est à retourner entre le 3 et le 14 avril 2023 dernier délai !



Journée "inter-centres" aux vacances de la Toussaint



Cette rencontre, s'est tenue à Chaingy, le vendredi 4 novembre entre les 60 enfants du centre de loisirs de Chaingy et les 85 enfants du centre "Cap' Loisirs" d'Épieds-en-Beauce géré par la CCTVL (Communauté de Communes des Terres du Val de Loire).

Au programme, des activités en groupes ont été proposées :

- des lectures à la bibliothèque municipale de Chaingy,
- des activités sportives : jeux de ballons, parcours de motricité, badminton, basket, hockey, tir à l'arc et jeux de disques.
- côté activités manuelles : de petits animaux avec des pinces à linge ont vu le jour ainsi que des marque-pages et des porte-clés aux couleurs de Chaingy et de la CCTVL.

Le midi, l'ensemble des enfants des deux accueils de loisirs ont partagé un pique-nique.

L'après-midi a pris fin par un spectacle de magie théâtralisé "Les aventures magiques de Léa" qui a été offert à tous les enfants à la salle des fêtes de Chaingy.

BIBLIOTHÈQUE



Animations « Bébés Lecteurs » (1 à 3 ans)

Lire des histoires aux tout-petits est une activité de médiation culturelle entre des livres et des enfants : d'où le principe des séances de "bébés lecteurs".

En cette rentrée, la bibliothèque municipale accueille « Les P'tits Loups » de la Structure Multi-Accueil de la commune pour des séances le jeudi matin, toutes les deux semaines.

Un groupe accompagné de Cécile (agent de la bibliothèque) et d'une professionnelle de la crèche, se prépare pour prendre le chemin, main dans la main, qui mène à la bibliothèque.

Une fois sur place, les enfants découvrent, en autonomie les livres sélectionnés dans l'espace éveil qui leur est dédié.

Puis des lectures à voix haute, comptines, musiques et kamishibai ("théâtre de papier") sont proposés pour le plaisir de tous.

Arrive la fin de la séance où petits et grands, toujours main dans la main, reprennent le chemin pour aller à la crèche... avec plein d'histoires à partager !



Rendez-vous à bibliothèque

La ronde des saisons

La bibliothèque de Chaingy propose des lectures sur le thème de "La ronde des saisons". Animations gratuites ouvertes à tous les enfants de moins de 6 ans. Environ 10 enfants par séance, le mercredi de 16h30 à 17h, sans inscription préalable.

4 janvier 2023 L'hiver
22 mars 2023 Le printemps
21 juin 2023 L'été

Horaires de la bibliothèque :

Lundi : 16h30-18h

Mercredi : 15h-18h

Samedi : 11h-12h30

(1 samedi/2, les semaines impaires).

Durant les vacances scolaires uniquement certains mercredis et samedis, voir l'affichage à la bibliothèque ou sur chaingy.fr

Rendez-vous à la bibliothèque de Chaingy :

9, rue de la Groupe

☎ 02 19 13 04 25

[bibliotheque.chaingy@](mailto:bibliotheque.chaingy@wanadoo.fr)

wanadoo.fr

FOCUS SUR :



Chaingy, terre de championne

Dioline MOULRON est une enfant de Chaingy qui a maintenant 25 ans.

Elle pratique l'équitation depuis l'âge de 10 ans et a commencé la compétition en Concours de Saut d'Obstacles (C.S.O.) à 13 ans.

A 20 ans elle fait l'acquisition de "Caito du Nord", pur sang de 4 ans, réformé des courses, tout juste débourré, avec qui elle part en concours un an plus tard...

Mais suite à une grosse chute, elle se tourne vers une autre discipline équestre : le Dressage.

Avec l'aide de son instructrice, Jennifer MOREAU, du Haras de M.J. à Coulmiers, Dioline et Caito se pré-

parent et se qualifient pour les championnats de France 2022 à Lamotte-Beuvron en Club Élite. Ces Championnats se déroulent en deux manches : une reprise imposée et une reprise libre en musique (R.L.M). Lors de cette épreuve libre, la cavalière s'est présentée dans un costume de fée des bois confectionné par sa mère.

Et c'est ainsi que Dioline devient vice-championne de France en sport équestre le 24 juillet 2022 !

Félicitations à Dioline et Caito !



L'éco-citoyen



Qu'est-ce qu'être un éco-citoyen ? Ce n'est pas un citoyen économique mais un citoyen soucieux de l'environnement, qui intègre dans son mode de vie, les règles relatives à la protection et à la préservation des ressources naturelles.

Quelques conseils pour vous aider à être éco-citoyen à la maison, à l'école, au sein de vos entreprises...

LES COMMANDEMENTS DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

1 - Les consignes de tri tu respecteras

- Les déchets déposés dans les bacs jaunes sont triés par matières qui seront réutilisées comme matière première.
- Les erreurs de tri peuvent entraîner des refus et donc envoyer une partie des déchets à l'incinération. Ce changement de circuit entraîne des coûts supplémentaires pour la collectivité.
- Un doute sur le tri ? Consultez le guide du tri de Citeo :



Guide du tri pour savoir que faire de vos déchets (triercestdonner.fr)

2 - Dans les Points d'Apport Volontaire, tes déchets tu déposeras

- Il existe 4 types de PAV :
 - **Jaune** : équivalent à notre poubelle jaune
 - **Bleu** : pour le papier
 - **Vert** : pour les bouteilles et les pots en verre
 - **Blanc** : pour les textiles
- Si les PAV sont pleins, veille à ramener vos déchets plutôt que les déposer à côté en espérant « qu'ON » les ramassera pour vous.
- Si les dimensions de votre déchet ne sont pas compa-

tibles avec le PAV, merci de le rapporter et de le déposer en déchetterie ou bien, pour un petit objet, de le déposer dans votre bac d'ordures ménagères.

3 - Pour tes courses, tes propres sacs tu emporteras

- On retrouve toujours trop de pochettes plastiques dans la nature.

4 - Le « fait-maison » tu privilégieras

- Le fait-maison évite de trop grandes quantités d'emballage.
- Pratiquez le batch cooking (qui consiste à préparer tous les menus de la semaine en une fois).

5 - Pour boire, une gourde tu utiliseras

- Limiter sa consommation de bouteilles plastiques permettra de faire « maigrir » votre bac de multi-matériaux (jaune).

6 - Tes épluchures tu composteras

- Le compostage permet de réduire la quantité de déchets dans votre poubelle d'ordures ménagères et donnera du compost pour le jardinage.
- Il existe également des recettes avec, par exemple, des fanes de radis ou épluchures de légumes.

7 - Le paillage tu pratiqueras

- Le fait de pailler avec les petits branchages issus de vos tailles limite la pousse de mauvaises herbes et permet de prolonger l'humidité du sol.

8 - Réparer au lieu de remplacer tu privilégieras

- Si vous êtes bricoleur ou que vous avez envie de vous lancer, il existe des « café repair » ou des organismes comme les ressourceries qui vous aideront dans vos réparations et prolongeront la vie de vos appareils.

9 - Le réemploi tu privilégieras

- Le réemploi est beaucoup plus écologique que le recyclage puisqu'il évite le retraitement (bouteilles en verre, vêtements, accessoires).
- Si votre objet est en état, vous pouvez le revendre ou le déposer dans les caissons de réemploi se trouvant dans les déchetteries.

10 - La nature, pour une déchetterie tu ne prendras pas

- Personne n'apprécie de se promener au milieu des déchets ! Les déchetteries permettent leur valorisation quand cela est possible.

Au jardin, que faire de ses branchages



Comme il est interdit de brûler les déchets verts, il faut les déposer dans les déchetteries.

Toutefois, si vous disposez d'un broyeur vous pourrez utiliser les copeaux comme paillage dans vos massifs. Une autre alternative est de vous servir des branchages secs pour confectionner une palissade qui vous servira de brise-vue ou de séparation dans votre jardin. Ce dernier servira également de refuge pour la petite faune sauvage.

Pour ce faire, planter tous les 1 mètre environ, 2 poteaux par paire à une largeur de 30 à 40 cm. Il ne vous reste plus qu'à placer vos branchages à l'intérieur à la hauteur et la longueur que vous souhaitez.

P'tits Conseils nature



LES HORAIRES DES DÉCHETTERIE sont accessibles sur le site de la CCTVL : Réseau des déchetteries www.ccterresduvaldeloire.fr

POUR CES PETITS GESTES, LA NATURE TE REMERCIERA

Comment réduire ses impacts ?

CONSEILS POUR RÉDUIRE VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE :

- N'oubliez pas d'éteindre en sortant d'une pièce.
 - Pensez à passer aux lampes leds et bannissez les lampes halogènes et spots.
 - Changez vos ampoules à incandescence pour des ampoules à basse tension qui consomment peu et ont une durée de vie plus longue.
 - Préférez les appareils à faible consommation d'énergie électrique.
 - Entretenez vos appareils électroménagers : saviez-vous que 0,5 cm d'épaisseur de givre dans votre réfrigérateur est égal à 30% de consommation en plus ?
 - Ne faites fonctionner lave-linge, lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins.
 - Pensez à faire entretenir votre chaudière, votre chauffe-eau, pour réduire leur consommation.
 - Lorsque vous cuisinez, couvrez votre casserole. Vous utiliserez moins de combustible.
- Connaissez-vous la consommation passive ? Consommation importante dans chaque foyer par les veilles de téléviseurs ou tous autres appareils : pensez à les équiper d'une multiprise avec interrupteur intégré.

POUR RÉDUIRE VOTRE CONSOMMATION D'EAU :

- Prenez une douche plutôt qu'un bain, vous utiliserez ainsi 5 fois moins d'eau.
- Pensez à installer des récupérateurs d'eau de pluie pour vos divers arrosages.

POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE :

- Privilégiez les transports en commun, notamment pour nos collégiens et lycéens.
- Essayez de partager son véhicule avec d'autres passagers quand cela est possible.
- Utilisez les mobilités douces (marche, train, vélo...).

CE NE SONT QUE QUELQUES CONSEILS MAIS IL Y EN A BIEN D'AUTRES...

LES ACTIONS MISES EN PLACE PAR NOTRE COMMUNE

Un éclairage réduit à Chaingy

Dans cette période de forte hausse du prix des combustibles et des incertitudes nombreuses qui pèsent sur le budget 2023, la réflexion des représentants de la commune porte depuis plusieurs mois sur les sources d'économies financières.

À ce jour, la consommation sur une même période, éclairage public et bâtiments, entre 2021 et 2022 a reculé de 12 % pour une augmentation de 9 % de la dépense. Concrètement, pour une consommation moindre, la facture est plus salée.

Le maintien de mesures déjà en place les années précédentes a été dans un premier temps décidée : des températures de consignes pour le chauffage des bâtiments, mais aussi des investissements en matière d'isolation thermique du bâti ou de renouvellement par des sources moins énergivores (passage au led, régulations horaires d'énergie).

Les économies financières passent aussi par

la sensibilisation des acteurs de la commune sur les économies d'énergie : aération raisonnée des locaux, extinction des lumières dans les locaux qui ne sont plus utilisés, fermeture des portes... Autant de petites mesures qui contribuent à l'effort collectif. Ne dit-on pas que chaque geste compte ?

D'autres mesures se veulent plus radicales, mais l'impact sera ressenti à la fois sur la facture, et aussi sur la nature. L'éclairage public à Chaingy, c'est plus de 900 points lumineux qui représentent près de 45 % des consommations d'énergie électrique sur la commune. Une facture de plus de 57 000 € en 2021 qui risque de peser bien plus lourdement sur les finances communales dans les mois à venir.

Aussi, depuis la fin novembre 2022, l'éclairage public de la commune de Chaingy est éteint de 23h30 à 5h30. Une mesure qui permet de réduire de plus de 50 % les consommations électriques sur ce seul poste et qui impactera de façon moindre le budget de la commune. Et la nature nous dira merci !

Sachets de graines citoyennes

C'est bientôt Noël. La commune vous offre un sachet de graines mellifères afin d'agir en faveur de la biodiversité. L'occasion de vivre différemment notre environnement, celui de proximité, celui qui est devant notre porte.

Nous vous invitons à semer ces graines au début du mois de mars au pied de vos murs, là où se trouvent quelques mauvaises herbes, ou dans vos jardins, pots de fleurs, etc.

Cette opération vise à embellir nos trottoirs qui pour certains ne peuvent plus être entretenus compte tenu d'une nouvelle réglementation. En effet depuis 2017, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires chimiques pour entretenir les espaces verts et la voirie. Le nouveau procédé de désherbage est mécanique sur notre commune et donc plus fastidieux, il faut plus de personnel et de temps... un coût supplémentaire pour la collectivité.

Ce mélange de fleurs attirera les abeilles et autres insectes pollinisateurs et leur permettra ainsi de passer le cap difficile de l'été... et embellira les trottoirs ou espaces de notre commune.

Cambiens, Cambiennes jouez le jeu, en semant le petit paquet de graines vous contribuerez à une chaîne écologique au bénéfice de toute la commune : un cadre de vie agréable, de la nourriture pour les insectes, un beau potager, etc.



Opération commune propre, 15 octobre 2022

Opération citoyenne Commune Propre



NOTEZ DÈS À PRÉSENT DANS VOS AGENDAS LA PROCHAINE OPÉRATION CITOYENNE : le 14 mai 2023 pour un nettoyage en centre bourg de la commune.

COLLECTE D'APPAREILS

Depuis le lundi 21 novembre, L'association Envie Orléans propose un service de collecte de gros électroménager chez les particuliers, mais aussi pour les entreprises de Chaingy qui souhaitent faire don de leur appareil en état de marche ou hors d'usage.

Vous avez jusqu'au mercredi 21 décembre 2022 !

Ce service comprend :

Le ramassage du don et la gestion de l'appareil dans les locaux de l'association. Ensuite, 2 possibilités :

- Le Reconditionnement du matériel assuré par des salariés en insertion,
- Ou la mise en filière de dépollution pour une destruction écologique de vos vieux appareils.

• Comment ça marche ? Rien de plus simple :



PRENDRE CONTACT AU :

© 02 38 43 60 24 ou par mail : envie.orleans@envie.org en laissant des coordonnées téléphoniques

→ **ENVIE ORLÉANS AURA BESOIN DE CONNAÎTRE LA NATURE DU DON :** quel objet, quelle quantité.

→ **Un RDV sera fixé** pour venir collecter directement le don chez le particulier ou auprès des entreprises.

→ **Une personne devra être disponible** pour la prise en charge du don.

→ **QUELS APPAREILS ENVIE ORLÉANS PEUT RÉCUPÉRER ?**

Tous les appareils de la famille des Gros électroménagers four, lave-linge, lave-vaisselle, cuisinière, frigo, congélateurs etc.

Petit rappel

DE LA RÉGLEMENTATION SUR LE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Extrait de l'Arrêté municipal du 18 janvier 2011

- L'intervention des services municipaux sur le domaine public se limite, en cas de verglas ou de neige, uniquement à l'emprise des chaussées.
- Les riverains de la voie publique sont tenus de maintenir en état de propreté les trottoirs et caniveaux se trouvant devant leurs immeubles. Dans les temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires devront participer au déneigement et seront tenus de racler puis balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et balayage doivent se faire sur un espace de 1,5 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture. En cas de verglas, il convient aussi de nettoyer devant les maisons. S'il y a plusieurs occupants, les obligations reposent sur chacun d'eux, à moins qu'elles n'aient été imposées conventionnellement à l'un d'eux ou à une tierce personne.

Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure desdites voies.

En sus des conditions figurant par ailleurs dans le présent arrêté, ils doivent respecter les prescriptions suivantes :

- Dans les voies livrées à la circulation publique, les propriétaires, les professionnels et occupants des immeubles riverains sont tenus chacun au droit de sa façade, de balayer ou faire balayer une largeur égale à celle du trottoir et de maintenir en bon état de propreté le caniveau (ou fil d'eau) en assurant l'enlèvement de tous débris et feuillages.
- Dans les voies livrées à la circulation publique, les propriétaires, professionnels et occupants des immeubles riverains sont tenus chacun au droit de sa façade, de désherber et démailler une largeur égale à celle du trottoir et de maintenir en bon état de propreté le caniveau (ou fil d'eau)...



COLLECTE de bouchons

Nous vous rappelons que votre contribution à cette collecte de bouchons plastique favorise le tri sélectif et vous associe à un projet pour une personne handicapée du Département, dans le cadre de la convention signée avec l'association " Bouchons ça roule " .

La collecte de bouchons permet à l'association de réaliser des actions et projets au plus près des lieux de leur collecte et de redonner le sourire aux personnes touchées par un handicap quel qu'il soit, afin de donner vie à leurs envies...

Des collecteurs blancs sont installés à différents emplacements définis par la commune :

- Mairie (à droite du portail), Place du Bourg - Ecole Maternelle
- Espace-Jeunesse, passage de la Chatonnière

Collecte de juin 2021 à juin 2022 à Chaingy = 70 Kg environ

N'hésitez pas à consulter le site internet pour découvrir l'événail du recyclage et l'association www.bcr45-handicap.org.

Cette année, les enseignantes de maternelle se joignent à l'action de la commune en choisissant pour thème " Éco-citoyens " .

Il s'agira de travailler tout au long de l'année sur divers sujets autour de l'écologie et la citoyenneté. Nous allons commencer le tri des déchets dans les classes avec l'installation de poubelles bleues pour le papier qui viendront compléter le tri réalisé jusque-là uniquement dans la poubelle jaune. Nous allons nous associer à " Bouchons ça roule " afin de récolter des bouchons pour aider les non valides, et également, pour Noël, avec les Restos du cœur, afin de collecter des jouets/jeux en bon état qui seront emballés par les enfants et offerts aux enfants dans le besoin. D'autres actions verront le jour au cours de l'année...



« UNE NAISSANCE, UN ARBRE », 2^E ÉDITION DE L'OPÉRATION

Pour chaque enfant né entre le 1^{er} novembre 2021 et le 15 octobre 2022, un arbre a été planté sur la commune. Un geste symbolique permettant au fil des ans de reboiser et revégétaliser davantage notre commune.

L'action 2022 va permettre d'installer des îlots de fraîcheur pour les enfants du centre de loisirs et des écoles qui seront fortement appréciés sur les prochains épisodes de chaleur qui seront malheureusement de plus en plus fréquents.

La semaine précédant la cérémonie, l'ensemble de

nos services techniques, ont planté 21 arbres (et demi !) Et demi, puisque l'arbre symbolisant l'année 2022 a été planté par l'ensemble des familles.

Après la cérémonie, samedi 19 novembre, tous les enfants sont repartis avec un souvenir de cette matinée et un certificat de parrainage.

Devant un tel succès l'opération est déjà inscrite au programme l'année prochaine pour les enfants nés entre le 16 octobre 2022 et le 15 octobre 2023.

COMMERCE

Mélanie SEQUEIRA & Teddy BABAULT ont repris le Tabac Presse de Chaingy



Courant août, Mélanie SEQUEIRA & Teddy BABAULT se sont associés pour créer la société B. S. afin de reprendre le Tabac Presse, 2 place du Bourg, en remplacement de M. J-P PERRIN. Leur volonté commune était de

reprendre un commerce de proximité dans un village très agréable et dynamique. Ils ont trouvé les cambiens accueillants. Mélanie et Teddy ont quelques idées pour aménager le magasin en complétant l'offre.

MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN

« HUITRES DES SAVEURS NACRÉES » À CHAINGY

Changement d'enseigne pour le marchand d'huîtres sur le marché du dimanche matin, place du Bourg, depuis début octobre. En effet Mme Aurélia ASTIER, qui depuis 2015 apportait un vent d'air marin, a arrêté son activité, et nous la remercions de sa présence régulière.



Depuis le 2 octobre, les « Saveurs Nacrées », société familiale ostréicole gérée par Mme Fanny MARIÉ, a repris le flambeau. Les concessions en mer se situent à Fouras et dans l'île de Ré. L'établissement se trouve au lieu-dit « Les Boucholeurs »
34, rue du Port, 17340 Yves, à côté de Châtelailon
☎ 06 74 59 15 47

www.huitres-saveursnacrees.fr

Nous leur souhaitons bonne vente avec un étal d'huîtres variées à Chaingy, d'octobre à mars.



Sol'N & la magie des pierres

Vous avez peut-être déjà découvert Solenne HANRAS-TROLET lors du marché d'automne ?

Elle a créé son auto-entreprise de commerce de bijoux en avril dernier.

Autour des bijoux ornés de pierres naturelles dotées de vertus bienfaitantes, se trouvent d'autres objets artisanaux.

Son projet : développer l'activité bien sûr, jusqu'à l'installation d'une boutique.

Bienvenue à Chaingy !

☎ 06 86 33 50 40 ou sur Instagram : [soln_et_la_magie_des_pierres](https://www.instagram.com/soln_et_la_magie_des_pierres)

HUILE DE TOURNESOL FABRIQUÉE ET VENDUE À CHAINGY

En septembre, Florian BALLOT, Cambien, a créé en famille « PF Huilerie ». À l'origine de l'entreprise : la pénurie d'huile de tournesol.

La production de « PF Huilerie » a été présentée par Amélie sur le marché d'automne le dimanche 16 octobre : avec une belle couleur or en bouteilles de verre. Une huile première pression à froid, 100 % locale. Tout le tournesol provient des environs.

La fabrication, la mise en bouteilles et même les étiquettes sont réalisées à Chaingy

Amélie comme Florian, ne manquent pas de rappeler l'intérêt de la première pression à froid gage de qualité. Cette huile, aux saveurs authentiques et prononcées, est ainsi riche en Omega 6 et vitamine E.

Toute nouvelle, l'entreprise a déjà d'autres idées : produire de l'huile de colza vierge première pression et diversifier sa gamme en proposant des huiles aromatisées (agrumes, ail, échalote, truffe noire, romarin).



☎ PF Huilerie, La Ferme Neuve à Chaingy
☎ 06 85 43 40 49
pfhuilerie@gmail.com

ZAG LES PIERRELETS

NOUVEAU



Société PRINT AND QO (M. Olivier REBEYROTTE) implantée depuis juillet spécialisée dans différentes techniques d'impressions : www.printandqo.com
Adhésifs, signalétique, gravure, objets publicitaires, affiches, bâches, textile et impression.

☎ 32, avenue des Pierrelets 45380 Chaingy - ☎ 07 64 83 91 73
contact@printandqo.com

ÉCOLE DE MUSIQUE



Une rentrée en musique

Des portes ouvertes ont été organisées le samedi 3 septembre au sein de l'école de musique ce qui a permis de faire une très bonne rentrée et d'intégrer de nouveaux élèves. Nous étions également présents ce jour-là lors de l'accueil par la mairie des nouveaux arrivants en effectuant une petite prestation.

Pour cette nouvelle année de nouveaux projets sont en préparation. Des interventions sont prévues sur les prochains marchés évenements où vous pourrez entendre des ensembles de l'école de musique.

Cette année, l'école de musique fêtera ses 40 ans d'existence, l'occasion de vous retrouver autour d'un grand projet, nous vous communiquerons les dates ultérieurement.

En espérant vous voir nombreuses et nombreux sur nos prochaines manifestations.

APE



L'APE relance de nouveaux projets pour cette nouvelle année, suite au maintien de l'association et l'arrivée de nouveaux adhérents.

Nous organisons pour Noël, un goûter à la sortie de l'école le vendredi 16 décembre.

Et la BOUM fait son grand retour le samedi 18 mars 2023.

D'autres projets sont en cours de réflexion, nous communiquerons par le biais des cahiers de vos enfants au moment venu.



Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante apechaingy@gmail.com

CIM45

Passage de la saison 18 à la saison 19 réussi pour le CIM45 !



L'assemblée générale du 10 juin 2022 a clôturé la saison 18 du CIM45 (Club Informatique et Multimédia) qui a vu le jour en 2004 à Chaingy (sous le nom de CLIC).

Les animatrices et animateurs se sont activés pendant l'été, telles des petites fourmis à leur labeur.

Ils ont préparé les futurs ateliers, actualisé le site du CIM45 consultable à l'adresse : « cim45.fr », préparé le matériel, échangé

avec la mairie sur les modalités de fonctionnement, etc.

Au forum des associations le 3 septembre, nombreux ont été les adhérents (ou en passe de le devenir) à se déplacer. La reprise de contact après l'été a permis l'échange d'informations et a été l'occasion de nouvelles inscriptions.

A la réunion d'accueil du 23 septembre, les objectifs de l'association ainsi que ceux de chaque atelier ont été présentés. Le traditionnel pot d'accueil de fin de soirée a été apprécié de tous.

Les ateliers ont repris le 26 septembre affichant complet pour nombre d'entre eux.

L'assiduité des participants est toujours au rendez-vous, preuve de forte motivation.

L'équipe d'animation forte de cet enthousiasme collectif, œuvre de son mieux à la réussite de cette 19^e saison !

CLIC

CLIC Entraide-union Un dispositif de proximité gratuit pour répondre à vos questions :

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) est un lieu d'écoute, d'information et de conseil à destination des personnes de 60 ans et plus.

A TITRE INDIVIDUEL

Il informe sur :

- Les services d'aide à domicile, le portage de repas, la téléassistance, la mobilité, l'adaptation du logement,
- Les structures d'hébergement temporaire ou permanent,
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), l'action sociale des caisses de retraite, la Carte Mobilité Inclusion (CMI), l'aide sociale.

Des rendez-vous sont possibles au bureau à Epieds-en-Beauce ou sur les lieux de permanence :

- A Chaingy, le 2^e mercredi du mois
- A Chevilly, le 1^{er} mardi du mois
- A Meung-sur-Loire le 1^{er} jeudi du mois
- A Patay, le 3^e jeudi du mois

Le CLIC peut également intervenir à votre domicile après mandatement par la

CARSAT Centre Val de Loire afin de réaliser une évaluation des besoins.

SUR LE PLAN COLLECTIF

Le CLIC met en œuvre et coordonne sur le territoire des actions de prévention de la perte d'autonomie.

Le CLIC co-anime également le Café des Aidants[®] Loire Beauce :

- Lieu d'information, de rencontre, d'écoute et d'échange pour les proches aidants quels que soient la pathologie, le handicap ou l'âge de la personne aidée.
- Animé par un psychopraticien et un travailleur social, un thème est proposé afin que les participants puissent échanger conseils et expériences.

- Accès libre et gratuit, un lundi par mois à 14h30 au Centre Associatif et Culturel de Chaingy.

La liste des actions peut être retrouvée sur la page **f** du CLIC.

Il est aussi possible de recevoir les invitations et la newsletter par mail.



L'Association CLIC ENTRAIDE-UNION

située au 8A Rue du Dolmen à Epieds-en-Beauce

intervient sur les anciens cantons d'Artenay, Meung-sur-Loire et Patay.

Céline CHAUVET et Noémie BOERINGER © 02 38 74 62 40
clic.entraideunion@gmail.com

FAMILLES RURALES

Prenons soin de nous, et restons en forme !

Modern'Jazz enfants, Pilates, Tai Chi Chuan, Qi Gong, Sophrologie, Yoga, Renforcement musculaire, Étirements, Marche nordique, Couture etc.

Pour cette nouvelle saison, l'association s'est enrichie d'une nouvelle activité le « **Yoga Flow** », animée par Sébastien BOCQUÉHO. On y retrouve les postures du Yoga, mais il ne s'agit pas seulement de passer d'une posture statique à une autre, mais de les enchaîner de façon fluide et en musique.

Le cours de Modern'Jazz adultes a fait place le mardi soir à un nouveau cours « **Danse Funk / Disco** » animé par Pascale OLIVIER (professeure de la danse enfants). « *C'est moins violent qu'un cours de fitness, nous dansons pendant 1h sur de la musique funk et disco. Avec des pas simples, le cours est accessible à tous. Une bonne façon de brûler des calories sans s'en rendre compte. Le dernier ¼ d'heure est consacré à une petite chorégraphie pour terminer en beauté !* »

Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année en fonction du nombre de places disponibles.



Retrouvez toutes nos activités et coordonnées via le site de la Mairie.

Toute l'Équipe de Familles Rurales, activités de loisirs, vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une belle et heureuse année 2023 !

ASTTC



Une saison bien répartie !

Votre club de tennis de table, est ravi de retrouver une cinquantaine d'adhérents pour une saison 2022/2023 prometteuse.

L'équipe sénior engagée en D3 commence sur les chapeaux de roue en étant 1^{er} de sa poule.

Des tournois amicaux ouverts à tous sont l'occasion plusieurs fois dans l'année de découvrir en s'amusant notre belle salle (dont un en faveur du téléthon le **vendredi 16 décembre à partir de 19h30**).

Le partenariat conclu avec l'école de Chaingy devrait être reconduit pour que notre entraîneur fasse découvrir le tennis de table aux écoliers à partir de janvier. Merci à Mme PODEVIN, la directrice de l'école, de nous accorder sa confiance.

Nous accueillerons le **dimanche 29 janvier** toute la journée une compétition régionale ouverte au public : le 3^e tour du Critérium Fédéral garçons en catégorie cadets/juniors.

L'ASTTC vous propose toujours :

3 COURS ENCADRÉS

- mardi de 18h à 20h
- vendredi de 17h à 18h30 (enfants en élémentaire) et de 18h30 à 20h (collège et adultes)

3 SÉANCES LOISIRS

- mardi de 18h à 21h
- mercredi de 18h à 22h30
- vendredi de 18h à 22h30

 Pour avoir plus de renseignements n'hésitez pas à consulter le site du club : www.astt-chaingy.comati.fr

RETOUR SUR...



**Le samedi
1^{er} octobre**

318,90 €

**Merci aux donateurs
et donatrices!**

DONNEURS DE SANG

Mobilisation importante des Donneurs de Sang

L'association des Donneurs de Sang de Chaingy / Huisseau et l'Etablissement Français du Sang ont organisé une collecte mardi 23 août et mardi 25 octobre à la salle des Fêtes avec un total de 95 donateurs.

Les bénévoles donateurs se sont mobilisés une nouvelle fois : une collation était offerte après le don à chaque donneur.



CPNC

Club philatélique & numismatique de Chaingy

Pour la saison 2022-2023 le CPNC organisera durant le premier trimestre 2023 deux rencontres :

- Le **22 janvier** un marché aux collections ouvert à toute personne voulant exposer ou visiter.
- Les **11 et 12 mars** pour la première fois sera organisée LA FÊTE du TIMBRE à CHAINGY, avec un Championnat Philatélique et Cartophile de niveau 1 (débutant) pour les clubs de la Région Centre-Loire.

Un stand pour les jeunes est prévu, les élèves des écoles de Chaingy seront les bienvenus et repartiront chacun avec un cadeau philatélique.



CONSEIL DES JEUNES

Une rentrée très active !

Cette année encore, « Chouette c'est la rentrée ! » a permis de lancer la nouvelle saison sportive et culturelle Cambienne à l'issue du forum des associations, où le Conseil de Jeunes a été ravi de vous accueillir. Un beau moment de partage et de retrouvailles autour des foodtrucks, associé à un dancefloor endiablé ! Nous avons hâte de vous retrouver l'an prochain encore plus nombreux. Rendez-vous le samedi 9 septembre 2023, place du CAC !

Tous au cinéma !

Pour la deuxième année consécutive, le cinéma est venu s'installer au polyèdre pour le plaisir des familles. Le Conseil de Jeunes a décidé d'offrir une programmation destinée aux plus jeunes, en complément de celle destinée aux familles. Vous avez été au rendez-vous, Merci pour vos sourires et remerciements. Les plus gourmands ont pu apprécier la vente de popcorn !

À la découverte du parlement Européen !

C'est lors des vacances de la Toussaint que le Conseil de Jeunes est parti pour 2 jours, en direction du parlement Européen situé à Strasbourg. Une belle occasion de découvrir cette institution, sa création, comprendre son rôle et fonctionnement. Nous avons également profité de ce séjour pour visiter, accompagné d'un guide, la magnifique cathédrale et son horloge astronomique, et pour finir, profiter des atouts gastronomiques de la région.



Et si vous faisiez partie du prochain conseil de jeunes de Chaingy ? On vous attend !



Le samedi 28 janvier 2023 auront lieu les élections pour renouveler le conseil des jeunes pour un mandat. Nous sommes donc à la recherche de nouveaux Cambiens. Si tu veux faire partie d'un groupe de jeunes investis, apporter tes idées, proposer des projets, découvrir les institutions françaises ou tout simplement participer à la vie communale, alors le conseil des jeunes sera ravi de t'accueillir.

Composé de 15 jeunes, c'est avant tout un groupe dynamique qui a pour but de réaliser des projets avec les jeunes dans l'intérêt des Cambiens. Il permet aux jeunes de faire entendre leurs voix, de participer à la vie locale en créant des projets, et de prendre part aux principaux événements de la commune. Le Conseil de Jeunes c'est aussi la possibilité de mieux comprendre les institutions afin d'agir dans l'environnement local et surtout de s'ouvrir aux autres et à l'intérêt général.

Lors de son mandat, le jeune conseiller peut s'investir dans :

L'action de solidarité, l'événement sportif, la prévention santé, la participation aux manifestations, la création d'aménagements urbains, soumettre des idées concernant l'environnement et bien d'autres sujets !



L'AVENTURE TE TENTE ? Alors n'hésite pas à nous contacter et adresser ta candidature à l'adresse suivante : communication@chaingy.fr avant le avant le 14 janvier en mairie